



MICROFICHE N°

30612

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الفلاحة

المركز القومي
للسويق الفلاحي
تونس

F

1

CNDA/PR 1740

CNDA 30612

REPUBLIQUE TUNISIENNE

Sous-Secrétariat d'Etat à l'Agriculture

Division Production Agricole

MENISTERE DE L'AGRICULTURE
D.P.A.E.C.A.
DOCUMENTATION

COOPERATIVE DE POLYCULTURE

ROHIA (I et II)

GOVERNOORAT DU K E P

P.A.V. 349-350
VAT 14A

REPUBLIQUE TUNISIENNE

SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN ET A
L'ECONOMIE NATIONALE

S/SECRETARIAT D'ETAT A L'AGRICULTURE

Division de la Production
Agricole

Bureau d'Etudes



GOUVERNORAT DU KEF

COOPERATIVES DE POLYCULTURE
DE BOCHIA

DOSSIER GENERAL.

*

- 1 -

ETUDE DU MILIEU

1 - Situation géographique.

Les unités de polyculture de Rohia sont situées de part et d'autre de la Route 21 du Kef à Sbeitla à mi-chemin entre Foucar et Sibta. La zone concernée couvre environ 9.000 Ha et comprend les Cheikat de : Esadine - Kordiat Chair - Nessahia Rohia et Mcella, elle est limitée au nord par la coopérative de Zmetta et l'oued Bou Chegour et au Sud par la jonction de l'oued Rohia et Hatab.

2. Climatologie

Selon Gaußen et Vernet la pluviométrie moyenne est de 340 m/m (300 - 400). L'altitude (800 m) et la continentalité provoquent des gelées tardives qui interdisent l'implantation d'arbres fruitiers.

La plaine de Rohia constitue un couloir Nord Sud ouvert aux vents froids et violents jusqu'en Avril et au Sirocco dès le printemps.

3. Pédologie

La plaine est formée d'alluvions récentes généralement fines, argileuses, marnes gypsuées. Les sols sont pour la plupart lourds et battants sauf dans la zone au sud de Rohia où on trouve des recouvrements sableux.

Dans les bassins versants le crétacé supérieur et l'éocène dominent en particulier les calcaires durs et blanchâtres au pieds de ces calcaires qui limitent les bassins versants des oueds Aguif et Barouch on trouve des marnes grises et des marnes jaunes chloritisées et gypsuées qui contribuent pour une large part à l'apport de sels dans la plaine par leur dérangement et les eaux périodiques de l'oued Barbouch.

En conclusion la zone de Rohia se présente comme une plaine allongée où stagnent des eaux plus ou moins salées qui ont transformé une partie de la plaine en parcours salés de part et d'autre de la plaine les sols sont plus sains l'eau s'écoulant plus rapidement, les piedmonts froids sont constitués de sols peu épais reposant le plus souvent sur une croûte calcaire.

3 - Conclusions sur les facteurs de production

Compte tenu des sols et de la pluviométrie l'orientation principale de cette zone est la production ovine l'aménagement des patrimoines et des parcours en unités de rotation permettra d'y entretenir un troupeau important.

Les parcours salés pourront être améliorés par l'établissement d'un système d'assainissements (en épi) qui permettra l'évacuation rapide des eaux salées. D'autre part l'implantation de bandes d'atriplex permettra de les mettre en valeur la céréaliculture sera pratiquée principalement sur la plaine Nord (alluvions fines).

- 2 -

Quelques zones de plantations ont été retenues sur des sols d'alluvions peu ou pas salés. Elles seront consacrées uniquement à l'olivier à huile.

- 2 zones d'irrigation seront aménagées

- L'une en épandage à proximité de la ferme d'état

- L'autre à l'est des coopératives : 130 Ha sont actuellement en production.

II PROGRAMME DE MISE EN VALEUR NORMES

TECHNIQUES ET ECONOMIQUES

I - Arboriculture

Compte tenu des sols et de la climatologie (gelée de printemps) la seule spéculature retenue est l'olivier.

A - Olivers en sec

1 - densité de plantation : 18 X 18 : 30 pieds /ha.

2 - Produit Brut

Rendement par arbre :	25 Kg
Rendement /ha :	750 Kg
Prix unitaire :	35,00 ml / Kg
Produit Brut :	26,250

3 - Frais d'installation (défrichement et sous-solage destruction du chiedent arrosage).

1 ^e Année :	42 ^D
2 ^e Année :	11 ^D
3 ^e Année :	5 ^D

B - oliviers (avec épandage)

1 - densité de plantation : 13 X 13 : 50 pieds /ha

2 - Production Brut

Rendement /arbre :	35 Kg
Rendement /ha :	1,750 T
Prix unitaire 35 ml / Kg	
Produit Brut :	61,250 ^D

3 - Frais d'installation (sous-solage, cuvette et canaux, destruction du chiedent)

1 ^e Année :	54
2 ^e Année :	15
3 ^e Année :	10

Frais d'entretien et de récolte

a) cout de la traction animale

- Empli : 12 journées d'attelage par hectare de plantation
(1 cheval pour 15 Ha soit 180 j de travail par bête)

- cout de la nourriture

- 1 Ha de cactus à 12^D /Ha par chameau
- 2 Kg d'orge par journée de travail + Paille et paturage (140 U.F.)

Dépense par chameau

$$1 \text{ha} \times 12^D + 0,060 \times 180 \text{j} + 140 \text{U.F.} \times 0,010 = 24^D 200$$

$$\text{Cout /ha : } \frac{24,200}{15} = 1,613$$

Amortissement :

100^D (cout de la bête avec son équipement) à amortir sur 4 ans
soit une charge annuelle à 1^D/ha de

$$\frac{100}{15 \times 4} = 1,670$$

b) matériel de culture

$$\text{Charge annuelle / Ha : } 0,570$$

c) récolte :

cout du matériel de récolte d'une équipe complète
140 D à amortir sur 100 tonnes d'oliviers soit 1D,400 T

$$\begin{array}{ll} \text{en sec} & 1,050,0 /ha \\ \text{cout /ha} & \\ \text{en irrigué} & 2,450 D/ha \end{array}$$

d) Transport

Prix transport du lieu de production à l'usine 1^D / T

$$\begin{array}{ll} \text{en sec} & 0,750 \\ \text{cout /ha} & \\ \text{en irrigué} & 1,750 \end{array}$$

e) Frais généraux 15 %

Récapitulation des frais

	sec	épandage
Traction animale :	3,263	3,283
Matériel de culture :	0,570	0,570
Eau	-	6,000
Récolte	1,050	2,450
Transport	0,750	1,750
Frais généraux	0,847	2,107
Total	6,500	16,160

Emploi	49 J	58 J
Valeur ajoutée par hectare de plantation d'oliviers		

- en sec

Année	1	2	3	4 - 8	9 - 15	16 - 20	+ 20
Produit Brut	-	-	-	-	19 ^D 000	117 ^D 500	26 ^D 250
Frais H.M.O.	42	11	6	4,5	4,9	5,5	6,500
Valeur ajoutée	- 42	-11	- 6	- 4,5	4,100	12 ^D 000	19,750

- En irrigué

Année	1	2	3	4 - 6	7 - 10	11 - 16	17
Produit Brut	-	-	-	12,250	127,560	139,812	161,250
Prix H.M.O	54	15	10	13	14	15	16,160
Valeur ajoutée	- 54	- 15	- 10	- 0,750	113,560	124,812	145,090

2 - Céréaliculture

Compte tenu de la pluviométrie l'assèlement pratiqué est le biennal Blé dur jachère ou orge jachère. La superficie en orge sera calculée sur les besoins des animaux et cette spéculation se fera sur les sols légèrement salés.

Le reste de la surface sera consacré au blé dur.
Les spéculations sont prévues sur de bonnes terres céréalières où l'on peut espérer un rendement intéressant.

Les chaumes seront paturées par les montons ce qui permettra d'augmenter le temps de repos des enclos de paturages.

Tous les travaux seront exécutés à la traction animale.

- Rendements:

Blé dur	:	7 Q ^D
orge	:	6 Q ^D

Prix de culture.

- Cout de la traction animale

- cout de la nourriture par cheval	:	21 ^D
Par hectare	:	1,400 ^D

- Amortissement du cheval.

$$\frac{100^D}{15 \times 4} = 1,670$$

- Matériel de culture et de récolte : 5,500^D. (1)

- Frais généraux : 15 %

$$\text{Total} \quad 10,650^D$$

(1) 4 h de tracteur pour les labours

Valeur ajoutée

Produit Brut : 24^d
Prix H.M.O : 10,650

Valeur ajoutée : 13,350^D par ha semé

soit 7^D par ha assolé

Emploi : 18 journées par ha semé.

3 - Périmètre irrigué.

Assèlement irrigué

- 1^e sole : Betteraves, choux fourragers = courbitacées
 2^e sole : Légumes d'hiver = solanées
 3^e sole : Luzerne
 4^e sole : luzerne
 5^e sole : Luzerne
 6^e sole : luzerne

Les légumes d'hiver proposés sont : choux - navets - poireau - blettes - fenouil etc. s'adaptant bien aux textures fines.

La luzerne sera stockée en foin pour des appâts destinés à l'élevage ovins et constituera une sécurité pour les années sèches.

Caractéristiques de l'assèlement

Cultures	Rendement	Produit Brut	Valeur ajoutée	Emploi	Dessin en
Betteraves et choux fourragers	4500 U.F.	1200	70	200 J	2500 m ²
Courbitacées	30 T	450	220	245 J	6000 m ²
Légumes d'hiver	20 T	300	140	220 J	3000 m ²
Luzerne (4ans)	20.000	500	250	200 J	24000 m ²
Total 6 ans	-	1.3700	680	865	32600
À l'ha	-	2280	115	145	5500

N.B. Dans l'unité 2 une extention est prévue cette extention utilisera l'eau d'hiver et permettra d'implanter un assèlement forager.

1^e : Pétuque

2^e : "

3^e : "

4^e : "

5^e : Betteraves fourragers

2

Jorge en vert

2

6^e : Milé irrigué.

4- Cactus.

Les surfaces de cactus ont été choisies sur des piedmonts non salés. Ces plantations bénéficieront d'eaux de ruissellement et de ce fait, joueront un rôle de protection pour la plaine.

La surface plantée est déduite des effectifs de chameaux et d'OVINS sur la base suivante:

- 1 ha par chameau
- 0,10 ha par unité ovine

Le rendement escomptable est de 1.000 à 1.500 U.F./ha soit approximativement 10 T de raquettes

Valeur ajoutées (ha)

Années	1	1	2	1	3	1	4
Produit Brut (1) D	-	-	-	-	-	-	16 ^D
Frais H.M.O.D	19 ^D 6		4 ^D 6		3 ^D		4 ^D
Valeur ajoutée D.	- 19,6		- 4,6		- 3		+ 12
Emploi (dans)	60		23		10		20

(1) Le Produit brut couvre les frais d'entretien et de récolte y compris la main d'œuvre. Prix de revient du kg de cactus 1,6 millime

5- élevage Ovin

L'effectif ovin sera déterminé en fonction des surfaces en pâturages et en parcours.

Les charges/ha retenues compte-tenu des aliments complémentaires sont des:

- 1 brâlis par ha de pâturages
- 1/2 brâlis par ha de parcours

aliments complémentaires

- Chameau et jachères
- Cactus interne
- Atriplex

B - Valeur ajoutée/unité ovine

- Production Brute	
- Viande - Brebis 40 kg x 0,200 x 20 %	= 1,600 ^D
- Agneau 25 kg x 0,300 x 70 %	= 5,250 ^D
- Laine	0,750 ^D
Total	7,600 ^D
- Dépenses hors main d'œuvre	
Cactus 0,70 ^{ha} x 16 ^D	= 1,600 ^D
Tofte	= 0,050 ^D
Produits antiparasitaires	= 0,150 ^D
Antiseasments (abreuvoir)	= 0,050 ^D
Divers	= 0,050 ^D
Total	1,900 ^D

Valeur ajoutée :

$$7,600 - 1,900 = 5,700$$

Emploi : 1 berger + 1 aide pour un troupeau de 250 brebis (700 journées)

6 : aménagement de parcours.

Les pâturages et parcours inclus dans la zone centrale salée seront aménagés d'après le schéma suivant:

- Délimitation d'enclav
- Plantation en atriplex (Halimoc - numularia) sur 30 % environ de la surface de chaque enclav
- Les atriplex seront plantés en 2 bandes d'une largeur moyenne de 15m sur 100m de long environ.
- Mise en défens intégrale de toutes ces zones pendant au minimum 2 ans (suivant la végétation des atriplex qui ne doivent pas être pâturez avant d'avoir atteint 50 cm).

Préparation du sol:

Rélevage en courbe de niveau sur les bandes à planter en atriplex.

Mise en place : automne après une pluie implantation : Boutures racinées ou jeunes plants issus d'une pépinière d'1 ha sur le périmètre irrigué de la Coopérative dontement de 20 x 1m environ.

1. découpage des coopératives

Le découpage de la zone de Rohia en deux coopératives a été fait dans le but d'obtenir deux unités de polycultures équilibrées dans leur spécialisation et leur ressources, et viables de part leur superficie.

D'autre part il a été tenu compte du découpage administratif (Cheikhata).

Nous avons partagé la zone de Rohia en 2 coopératives de 4500 ha de 4500 ha chacune environ.

En ce qui concerne les problèmes fonciers relatifs à la constitution de ces coopératives, une inventaire précis des parcelles irriguées à partir de fin de surface finale devra être effectué par le service foncier. Ces parcelles déjà mise en valeur par des agriculteurs privés devront être exclues des coopératives. En première approximation elles représentent environ 50 ha.

Il en est de même de quelques petites parcelles plantées par des agriculteurs privés.

IV Financement

Les conditions de financement sont fixées par les textes d'encouragements à l'agriculture.

I : Plantation

A - Crédit des plantations

- Crédit: 120^D/ha (75^D de prêt et 45^D du subvention)

Déblocage en 3 tranches

1^{re} année : 80^D

2^e année : 20^D

3^e année : 20^D

Remboursement du prêt: 5,91/ha de la 5^e à la 12^e année

13,95/ha de la 13^e à la 17^e année

B - Entretien des plantations

- Crédit : 12^D/ha (7^D prêt et 5^D de subvention) par an jusqu'à la 7^e année incluse

- Remboursements:

0,317 de la 5^e à la 12^e année

1,265 de la 13^e à la 17^e année

II : Plantation de Cactus :

Crédit : 56^D/ha (65 % subvention - 15% en prêt)

Déblocage en 3 tranches

1^{re} année : 38^D

2^e année : 19^D

3^e année : 6^D

Remboursement pour 1000ha de prêt:

11,7D de la 6^e - 10^e année

13,2D de la 11^e - 15^e année

III : Chaptal mort

Tracteur à rotors 45 cv	:	8300D (amorti en 5 ans)
Équipement type	:	2,190D (" " 8 ans)

Total : 4,490D

crédit: 50% Prêt soit 2,245D

10% subvention soit 449D

Remboursement annuité pour 1000 de prêt

Tracteur : 23D en 3 ans

équipement : 15,43 en 8 ans.

REPUBLIQUE TUNISIENNE

- 13 -
C.N.D.A 30612

SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN ET A

L'ECONOMIE NATIONALE

SECRETARIAT D'ETAT A L'AGRICULTURE

Division de la Production

Agricole

Bureau d'Etudes

GOUVERNEMENT DU KEP
COOPERATIVE DE POLYCULTURE DE

ROMLA

00070

UNITE I.

Janvier 68

B.E. N° 349

S U M M A I R E

	<u>Page</u>
Fiche récapitulative	12
I. -- Plan agricole	13
II. -- Arboriculture	14
III. -- Céréaliculture	14
IV. -- Cactus	14
V. -- Elevage ovin	14
VI. -- Cheptel de trait	15
VII. -- Emploi et valeur ajoutée	15
VIII. -- Tableau récapitulatif des crédits	17
IX. -- Variation du revenu	18

FICHE RECAPITULATIVE

Unité I

**

Plan agricole

Céréalies	1.265
Paturage	2.054
Parcours	97
Périmètre irrigué	107
Cactus	270
Plantation	256
Non cultivable	400
Surface Totale	: 4449 Ha

Coopérative - Emploi - Revenus

Nombre de coopérateurs	:	163
Nombre de journées de travail /Coopérateur	:	302

Aménagement à réaliser

- réduction de la céréaliculture à 1.265 Ha dès la première année.
- Plantation d'oliviers en 2 tranches (200^{ha}, 56 sont déjà plantés)

année 1 : 100 Ha
année 2 : 100 Ha

- Plantation de cactus en 3 tranches

année 1 : 90 Ha
année 2 : 90 Ha
année 3 : 90 Ha

- Extension du périmètre irrigué la 1^{ère} année

Équipement

- Cheptel de vente : 2.000 unités ovines soit 8 troupeaux.
- Cheptel de trait : 78 chevaux
- Cheptel mort : 2 tracteurs à roues 45 C.V + équipement.

Crédit

Moyen terme	8.980 ^D
Long terme	45.720 ^D

.../...

UNITÉ I.

I - Plan agricole

Stade définitif

Assollement céréalier	:	1.265 Ha
Paturages	:	2.054 Ha
Parcours	:	97 Ha
Plantations	:	256 Ha
cactus incré	:	270 Ha
Périmètre irrigué	:	107 Ha
Non cultivable	:	400 Ha
 <u>Total</u>		<u>4.449 Ha</u>

Surface totale de l'unité : 4.449 Ha

II -- Arboriculture

Plantations existantes : 36 Ha

- Plantations à créer : 200 ha d'oliviers

Plantation 10m x 10 soit 30 pieds/ha

Ces plantation seront réalisées en 2 branches.

III -- Céréaliculture.

Surface réservée à la céréaliculture : 1.265 ha

Assoulement biennal IIIé dur - jachère et

Orge - jachère

La surface en orge sera déterminée en fonction des besoins du cheptel de trait : 40 ha.

IV -- Cactus.

Surface à planter en cactus

- Pour l'entretien des chameaux

76 x 1 = 76 ha

- Pour les ovins

2000 ha x 0,10 = 200 ha

Total 276 ha soit 270 ha

Calendrier de plantation

Année 1 : 90 ha

Année 2 : 90 ha

Année 3 : 90 ha

V -- Elevage ovins

Effectif :

Paturages : 2054 - 2054
1

Parcours 97 - 48
2

Total unités ovines = 2102

Arrondi à 2.000 compte tenu de la qualité des paturages.

Compléments alimentaires

Chameaux et jachère : 1265 ha

Cactus 0,1ha x 2.000 = 200 ha

Financement : apport des coopératives.

VI - Traction :

1 / Chaptel de trait

a - Effectif: céréaliculture

1 chameau / 15 ha semé :	42
Cactus	
1 chameau / 15 ha :	18
Plantations	
1 Chameau / 15 ha :	16
<u>total</u> :	<u>76 Chameaux</u>

b - Fourrure :

Orge 2 Kg x 180 x 76 = 27,360 T.

Cactus : 76 ha.

+ paille et paturage.

c - Financement : apport des coopérateurs.

2 / Traction mécanique

~ 2 tracteurs à roues 45 cv + équipement.

VII - Emploi et valeur ajoutée.

Statut définitif de la mise en valeur.

Spéculation	surface ou nombre	Emploi			Valeur ajoutée	
		journée	unité	total	par unité	Total
Arboriculture						
Oliviers	256	49		12.544	19,750	5 056
Céréaliculture	1265	18		11.385	13,350	6 855
	2.					
Périmètre irrigué	107	145		15.515	115	12 305
Cactus	270	20		5.400	12	3 240
Elevage ovin	2 000	1700J/trspup.i		5.600	5,7	11 400
Total				50.444		40 856

Nombre de coopérateurs : 250 : 163

Nombre de journées de travail par famille : 309

Valorisation de la journée de travail : 0,810 D

TABLEAU RECAPITULATIF DES CRÉDITS -

		1	2	3	4	5	6	7	8	Total
<u>Montant total</u>										
- agriculture culture 1 ^e tranché 100 ha	8,000	2,000	1	2,000	1	1,200	11,200	11,200	11,200	
2 ^e tranché 100 ha	-	8,000	1	2,000	1	2,000	11,200	11,200	11,200	
Carter										
1 ^e tranché 90 ha	3,420	1,080								
2 ^e tranché 90 ha	-	3,420	1	1,080	1	540	1	1	1	
3 ^e tranché 90 ha	-									
Total long terme	11,420	14,500	1	9,040	1	4,820	12,940	12,400	11,200	46,720
<u>Exemptions</u>										
- 2 tranches 45 CT.										
+ équipement	8,980									8,980
Total général	120,400	14,500	1	19,040	1	4,820	12,940	12,400	11,200	57,700

VALUATION BY REVENUE DISCOUNTING

17	18	19	20	21
1.106	1.106	1.106	1.106	1.106
1.200	1.200	1.200	1.975	1.975
1.200	1.200	1.200	1.200	1.975
12.305	12.305	12.305	12.305	12.305
8.855	8.855	8.855	8.855	8.855
11.400	11.400	11.400	11.400	11.400
1.080	1.080	1.080	1.080	1.080
1.080	1.080	1.080	1.080	1.080
1.080	1.080	1.080	1.080	1.080
39.306	39.306	39.306	40.081	40.856
39.306	39.306	39.306	40.081	40.856
1.522				
1.522	1.522			
1.188				
35.074	37.784	39.306	40.081	40.856
-3.926	-1.216	-500	-396	-
2.112	896	396	-	-
240	240	245	248	250

REPUBLIQUE TUNISIENNE

SECRETARIAT D'ETAT AU PLAN ET A
L'ECONOMIE NATIONALE
S/SECRETARIAT D'ETAT A L'AGRICULTURE

Division de la Production

Agricole

Bureau d'Etudes

OUVERTURE DU KEP

COOPERATIVE DE POLYCULTURE DE

ROCHLA

UNITE II

*

SUMMÉ RECAPITULATIVE

UNITE II

- Céráales	- en sec	:	183 Ha
	- irrigué d'appoint	:	200 Ha
- Paturages		:	1. 333 Ha
- Parcours		:	734 Ha
- Périmètre irrigué		:	211 Ha
- Pétuque (irrigation d'appoint		:	172 Ha
- Plantation	- en sec	:	145 Ha
	- irrigué d'appoint:	:	204 Ha
- Cactus		:	300 Ha
- Non cultivable		:	570 Ha
<u>Surface Totale</u>			<u>4. 652 Ha</u>

Coopérateurs - Emploi - Revenus

- Nombre de coopérateurs	:	296
- " " de journées de travail:	325	
par coopérateurs	:	

Aménagements à réaliser :

- réduction de la céréaliculture à 963 Ha dès la première année
- Aménagement de la zone d'épandage
- Plantation d'oliviers en 2 tranches

1^{ère} année : 102 Ha
2^{ème} année : 102 Ha

- Céréaliculture avec épandage 1 an sur 2
- Pétuque " "
- Plantation de cactus en 3 tranches

1^{ère} année : 100 Ha
2^{ème} année : 100 Ha
3^{ème} année : 100 ha

Équipement

- Cheptel de vente - ovines : 2.000 Unités
- Bovins : 30 Unités
- Cheptel de trait : 80 chevaux
- Cheptel mort : 2 tracteurs à roues 45 C.V. + équipement.

Crédit

Moyen terme : 8.900^D
Long terme : 51.072^D

UNITE II

I - Plan agricole

Statut définitif

- Assollement céréalier	:	983 Ha
- Paturages	:	1.333 Ha
= Parcours	:	734 Ha
- Plantation	:	349 Ha
- Cactus inerme	:	300 Ha
- Périmètre irrigué	:	211 Ha
- Pâture irriguée	:	172 Ha
- Non cultivable	:	570 Ha

Surface totale de l'unité : 4.652 Ha

UNITE II

I - Plan agricole

Statut définitif

- Assollement céréalier	:	983 Ha
- Paturages	:	1.333 Ha
= Parcours	:	734 Ha
- Plantation	:	349 Ha
- Cactus inerme	:	300 Ha
- Périmètre irrigué	:	211 Ha
- Pâture irriguée	:	172 Ha
- Non cultivable	:	570 Ha

Surface totale de l'unité : 4.652 Ha

UNITE II

I - Plan agricole

Stade définitif

- Assollement céréalier	:	983 Ha
- Paturages	:	1.333 Ha
= Parcours	:	734 Ha
- Plantation	:	349 Ha
- Cactus inerme	:	300 Ha
- Périmètre irrigué	:	211 Ha
- Pétuque irrigués	:	172 Ha
- Non cultivable	:	570 Ha

Surface totale de l'unité : 4.652 Ha

II - Arboriculture

- Plantations existantes : 145 Ha d'abricotiers + oliviers
- Plantations à créer sur la zone d'épandage :

- 204 Ha 13 X 13 : 50 pieds : Ha

Rendement /arbre : 35 Kg
ces plantations seront réalisées en 2 tranches.

III - Céréaliculture

Surface céréalière en sec : 783 Ha
" " avec épandages : 200 Ha

L'assoulement prévu dans les 2 zones est le biennal avec jachère. Cet assoulement se justifie également dans la zone d'épandage dans la but de permettre le ressuyage du sol et d'éviter une trop grande salinisation.

On sème orge et blé dur - la surface en orge étant déterminée en fonction des besoins du cheptel de trait et du cheptel bovin.

IV - Cactus.

Surface à planter en cactus

- Pour l'entretien des chaumeaux :

92 X 1 Ha	=	92
-----------	---	----

- Pour les ovins

2.000 X 0,10	=	200
Total :		300 Ha

Calendrier de plantation :

Année 1 : 100 Ha

Année 2 : 100 Ha

Année 3 : 100 Ha

V Elevage ovins

Effectif = Paturage $\frac{1.333}{1}$ = 1.333

P.G. + atriplex : $\frac{163}{1}$ = 734
 $\frac{2.067}{2.067}$

soit 2.000 Unités ovines

Compléments alimentaires :

- Chaumes et jachère : 983 Ha
- Cactus 0,10 X 2.000 : 200 Ha

Financement apport des coopératives.

VI -- Elevage bovins.

Compte tenu des disponibilités en batiments et des débouchés de la production laitière l'effectif sera maintenu au niveau actuel soit 30 vaches laitières Hollandaises.

Dépenses alimentaires par unités bovines (1)

2 500 U.P. de fourrages riches

500 U.P. de concentré

soit pour 30 unités

U.P. riches (fétuque vert-fin-luzerne) : 75.000 U.P.

concentré orge : 15.000 U.P.

soit l'équivalent de 40 ha de fourrage et de 20 ha d'orge

Production brute: par unité (cf normes Bureau d'études)

85,60D soit pour 30 vaches : 2.568D

Praie M.M.O.: par unité : 58,66 soit x 30 = 1.759D

Valeur ajoutée: par unité: 26,94D soit x 30 = 808D

Emploi : 3 ouvrages pour 30 vaches soit 1095J/an

VII - Traction

1) Cheptel de trait:

a) Effectif

Céréaliculture

983
2 x 15 = 33.

Plantation

249
15 = 16.

Périmètre irrigué

172
15 = 11.

Cactus

1 chameau/15ha = 20

Total 80 Chameaux

b) Scourriture:

Orge 2Kg x 150	80	=	29	7
Cactus 80 x 1 ha		=	80	ha
+ paille et paturage				

c) Financement : apport des coopérateurs.

2) Traction mécanique

6 2 tracteurs à roues 45 CV + équipement.

VIII Emploi et valeur ajoutée

Stade définitif de la mise en valeur

Spéculation	Nombre	Emploi		Valeur ajoutée		
		Surface en journée par unité	total	Par unité	D	Total
Arboriculture			1			
-- Oliviers (épandage)	204	58	11.632	45.990		511.250
-- Arboriculture	145	79	11.455	40.000		5.600
Géraliculture	1					
- En sec	783	18	12.094	13.350		164.222
-- Epandage	200	25	5.000	22.000		4.400
Périmètre irrigué	211	145	32.595	115		3.623
Pétaque irriguée	172	45	7.740	25		4.300
Cactus	300	20	5.000	12		3.600
Elevage ovin	2.000	700J/troupe.	5.600	5.700		11.400
Elevage bovin	30		1.095	27		810
Total			92.411			74.226D

Nombre de coopérateurs : 74.226D - 296 coopérateurs
250

Nombre de journées de travail par famille : 32J

Valorisation de la journée de travail : 0,714D

TABLEAU DE CONSOMMATION DES CREDITS

		1	2	3	4	5	6	7	8	Total				
	<u>1425 40200</u>	1	1	1	1	1	1	1	1					
Urbanization														
1 ^{er} tranche 102 ha	8160	2040	2040	1	1224	1224	1224	1224	1224					
2 ^e tranche 102 ha	-	8160	2040	1	2040	1224	1224	1224	1224					
Cactus														
1 ^{er} tranche 100 ha	3900	1200	600											
2 ^e tranche 100 ha	-	3500	1200	1	600									
3 ^e tranche 100 ha	-	-	3500	1	1200	600								
Total Long Term 1	11950	14200	5680	1	5064	13035	2448	2448	1224	51072				
No/en force 1	8980									8980				
2 tract 45 CV														
+ équipement														
Total General	20240	14200	1	9680	1	5064	1	3048	1	2448	1	1224	1	60092

PLAN DE SITUATION
COOPÉRATIVES DE POLYCulture
DE ROHIA

EXTRAIT DES CARTES DE SBIBA.

ROHIA, AÏN EL SEIBA, Ksar Tili.

À 1/50 000



PLAN DE SITUATION
COOPÉRATIVES DE POLYCulture
DE ROHIA

EXTRAIT DES CARTES DE SBIBA.

ROHIA, AÏN EL SEIBA, Ksar Tili.

À 1:100 000



COOPERATIVE DE POLYCULTURE DE ROHIA

UNITES I et II

Echelle approximative 1/20000+1/22000

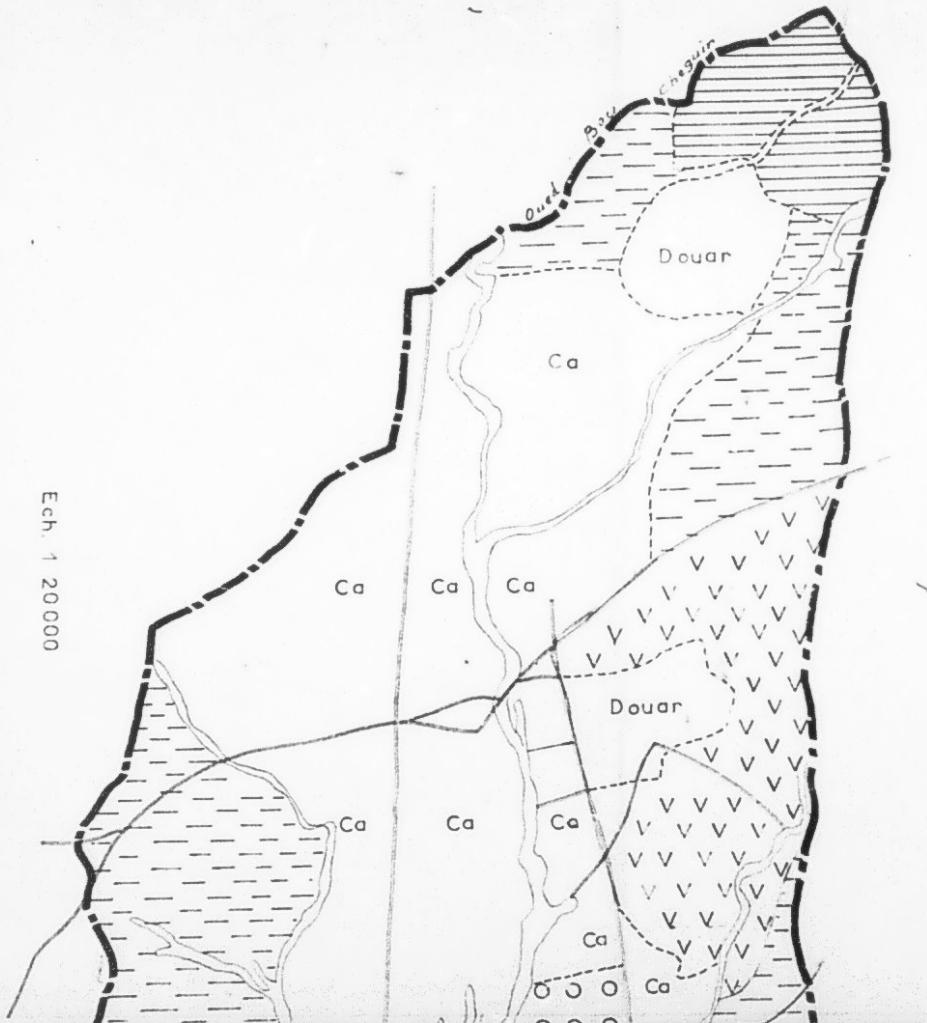
PLAN AGRICOLE

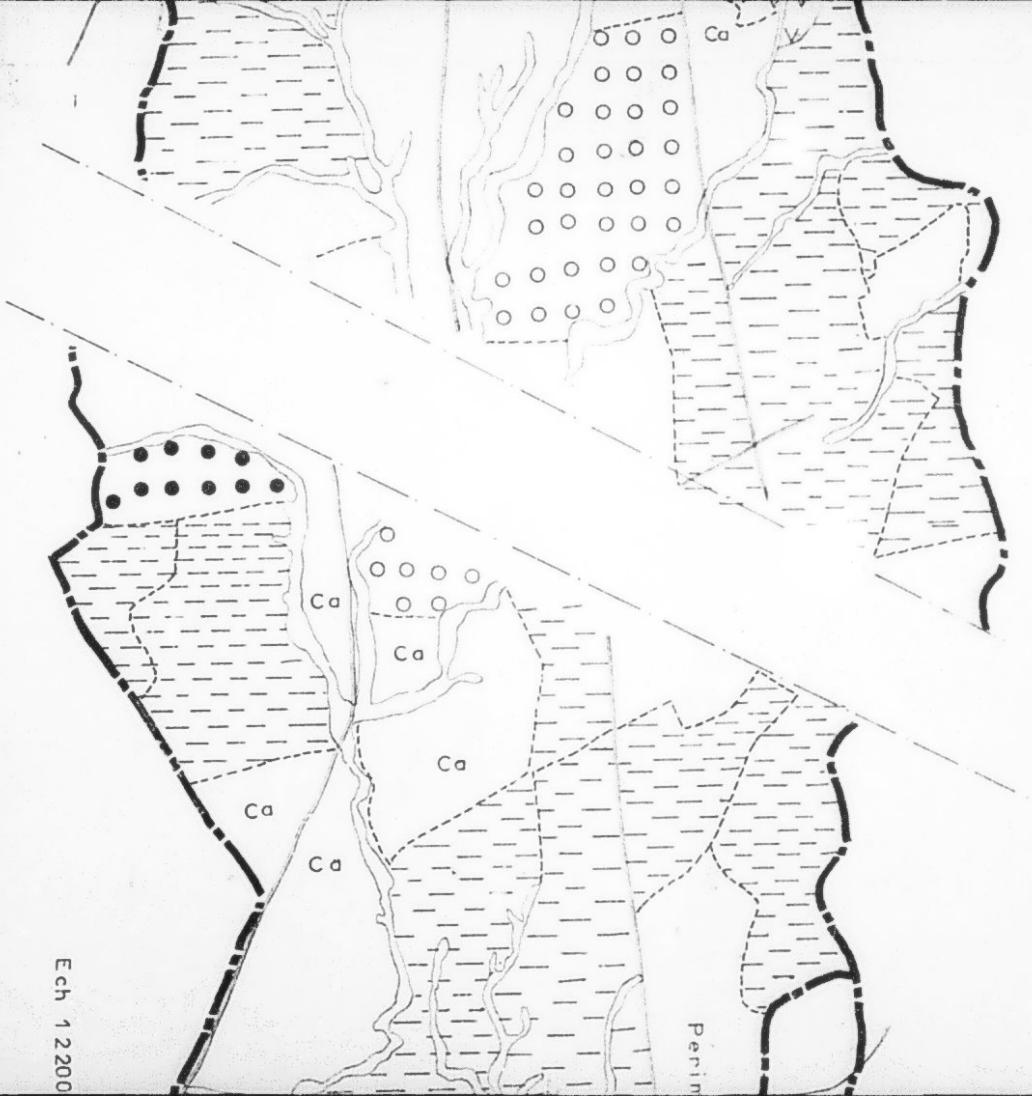
LEGENDE

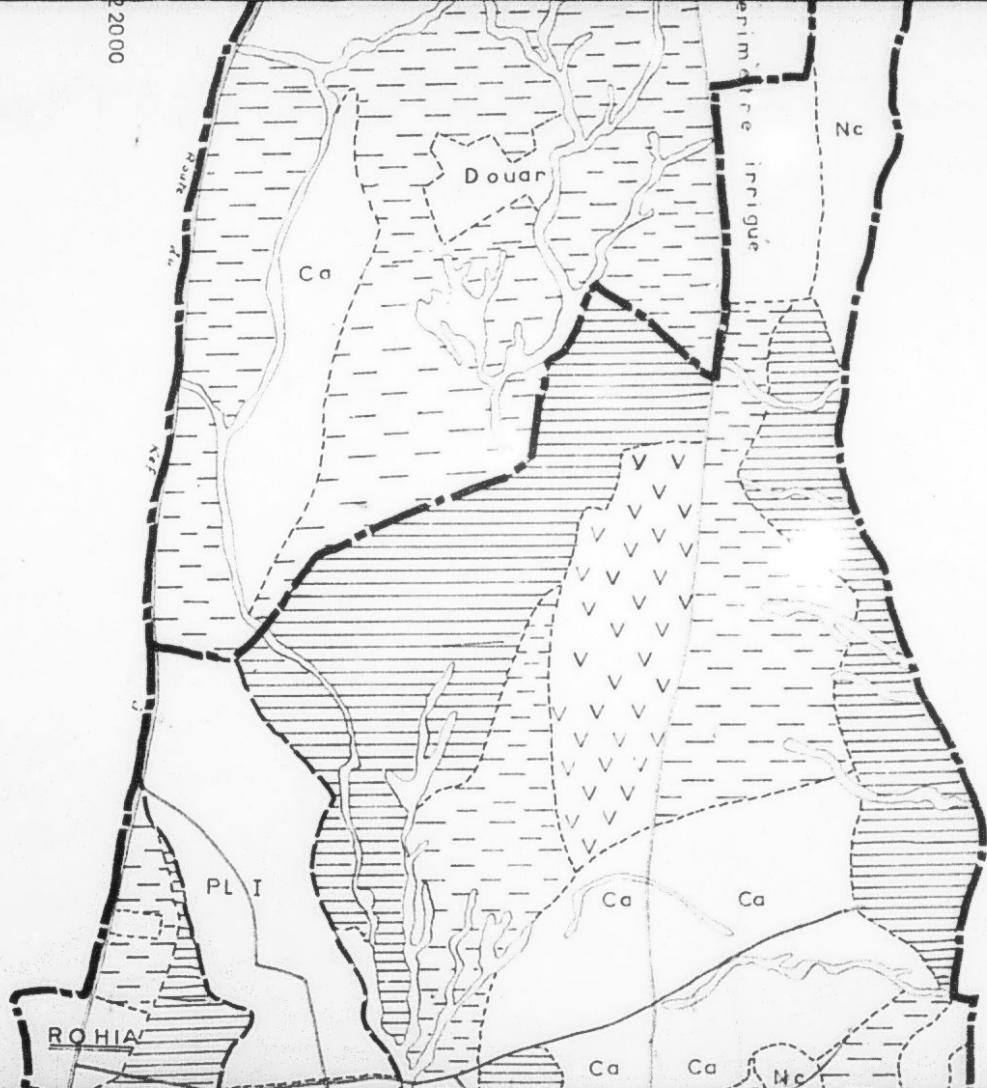
	LIMITE DE L'UNITE		
	LIMITE DES VOCATIONS AGRICOLES		
	LIMITE DE LA ZONE D'EPANDAGE		
	CEREALES		
	PATURAGE		
	PARCOURS		
	PLANTATIONS EXISTANTES		
	PLANTATIONS A CREER		CACTUS
	CEREALES SUR ZONE D'EPANDAGE		
	PLANTATIONS SUR ZONE D'EPANDAGE		
	FETUQUE SUR ZONE D'EPANDAGE		
	NON CULTIVABLE		

A

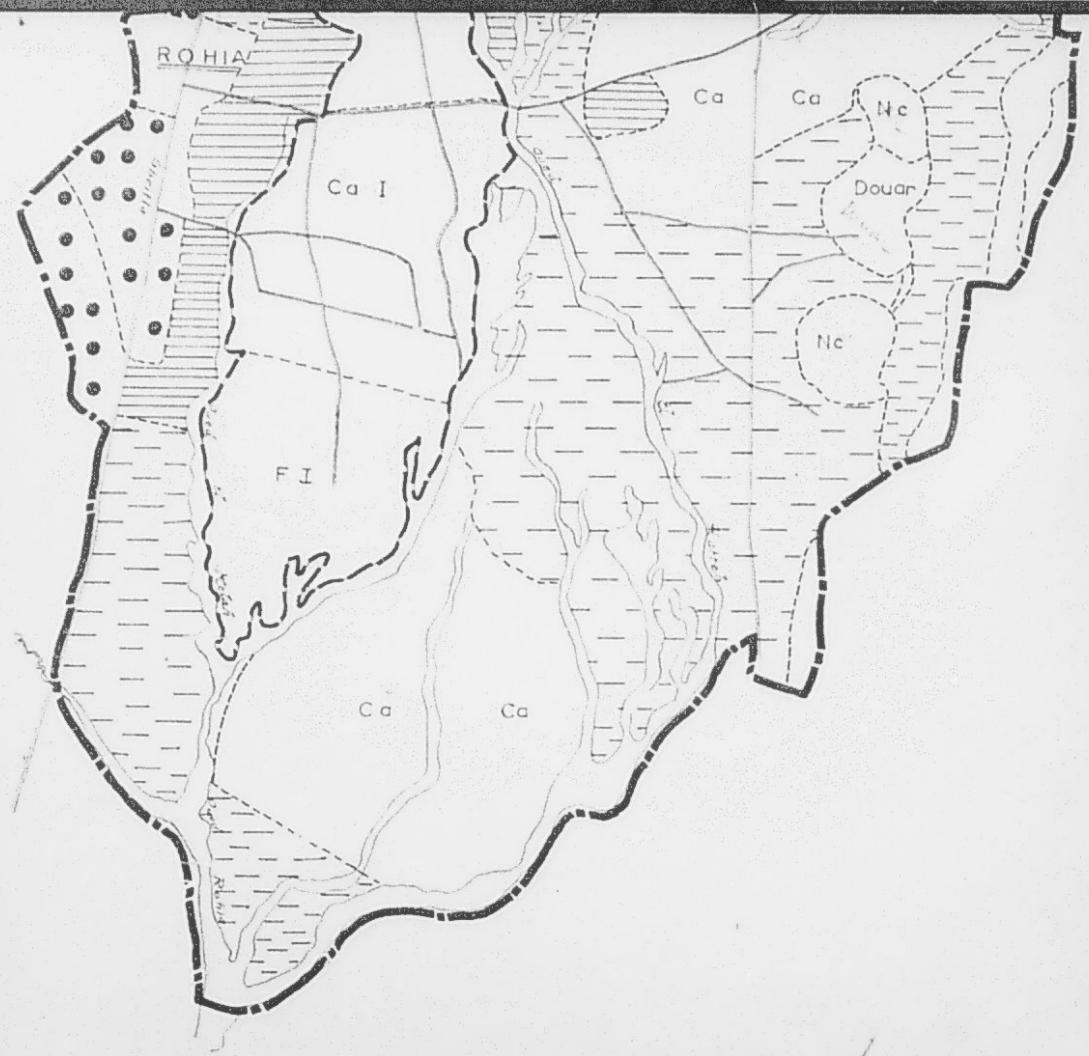
Ech. 1 20000











FIN

38

VUERS